

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU VELOURS

INFORMATION TRAVAUX / FIN MARS 2018

Dans le cadre du chantier en cours, des informations sont données régulièrement lors d'étapes de travaux importantes ou d'événements.

Tronçon : chemin de Fossard > route de Malagnou

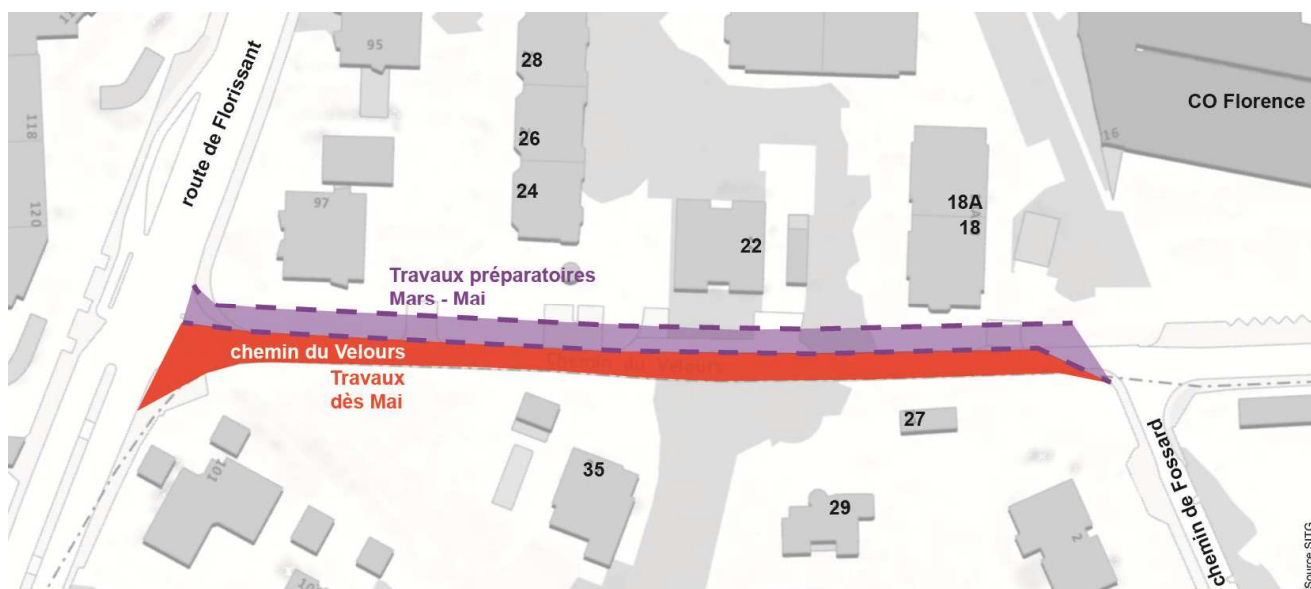
- Les travaux sur la chaussée se poursuivent sur ce tronçon.

Tronçon : route de Florissant > chemin de Fossard

- Des travaux préparatoires sont réalisés depuis le 26 mars 2018 du côté pair du chemin du Velours. Il s'agit de la mise en place d'une voie carrossable pour la déviation des véhicules et d'un trottoir provisoire pour assurer les déplacements à pied et à vélo. Ceci afin de permettre le démarrage des travaux du côté impair en mai 2018. Une fois le côté impair réaménagé, la circulation ainsi que les déplacements à pied et à vélo s'effectueront sur la chaussée et le trottoir définitifs. Un aménagement paysager, comprenant la plantation de nouveaux arbres, sera alors réalisé du côté pair.
- Des interventions sont également prévues au carrefour entre le chemin du Velours et la route de Florissant, pour la remise à neuf d'un collecteur ainsi que des réseaux des Services industriels de Genève (SIG).

Les accès seront maintenus pour les riverain-e-s.

La Ville de Genève et la commune de Chêne-Bougeries, conscientes des désagréments occasionnés par ces travaux, remercient les riverain-e-s et le public de leur compréhension.



CONTACT:

VILLE DE GENÈVE
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT, DU GÉNIE CIVIL
ET DE LA MOBILITÉ

Rue François-Dussaud 10 1227 Les Acacias - Genève
T. 022 418 21 00 - E. agcm@ville-ge.ch

